



CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT



Relancer le projet communautaire par le développement durable

Fiches pédagogiques

UN SERVICE



Les 3 murs du développement durable	4
Les 3 niveaux de prise en compte du développement durable	35
Les 4 clés d'entrée pour les communautés de communes	36
Les 5 éléments de méthode	38
Illustration pour la clé 1 : Entrée par un projet concret	40
Illustration pour la clé 2 : Entrée par une compétence	45
Illustration pour la clé 3 : Auto évaluation et Plan d'Action	47
Illustration pour la clé 4 : Agenda 21 local	65





ENVIRONNEMENTAL



EFFET DE SERRE

**PRIX ET FIN DU PÉTROLE
ET CONSÉQUENCES SUR
L'HABITAT ET LES
DÉPLACEMENTS**

GESTION DES DÉCHETS

**DISPONIBILITÉ / QUALITÉ
RESSOURCE EN EAU**

**DIMINUTION DE LA
BIODIVERSITÉ**

**CONSOMMATION DU
FONCIER**

ÉCONOMIQUE



**PASSAGE DE L'ÉCONOMIE
DU "PLUS" A L'ÉCONOMIE
DU "MIEUX"**

**AGRICULTURE
NOURRICIÈRE ET
COUVERTURE DES
BESOINS ALIMENTAIRES**

**MOINS D'ARGENT POUR
LES COLLECTIVITÉS
PUBLIQUES ET POUR LES
MÉNAGES**

EMPLOI

SOCIAL



**AUGMENTATION DES
ÉCARTS DE RICHESSES**

**NOMBRE CROISSANT DE
SENIORS DÉPENDANTS**

TRANSPORTS

SANTÉ

EFFET DE SERRE

PRIX / FIN DU PÉTROLE

BIODIVERSITÉ

FONCIER

RESSOURCE EN EAU

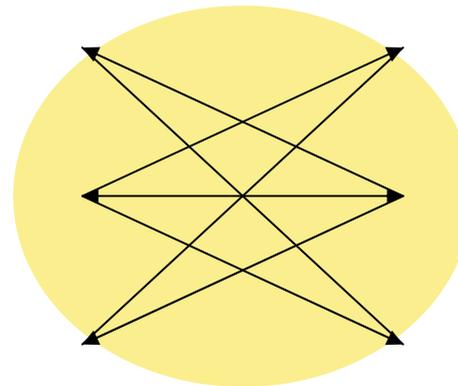
ÉCONOMIE ET GESTION DES RESSOURCES

BESOINS ALIMENTAIRES

SENIORS DÉPENDANTS

ÉCARTS DE RICHESSES

SANTÉ



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

LOGEMENT CADRE DE VIE

GESTION ENVIRONNEMENT

MAÎTRISE DE L'ENERGIE

GESTION DES DÉCHETS

VOIRIE

ANIMATION ÉCONOMIQUE

CRÉATION GESTION DE ZA

ÉQUIPEMENTS

ACTION SOCIALE

SERVICES AU PUBLIC

TRANSPORT / DÉPLACEMENTS

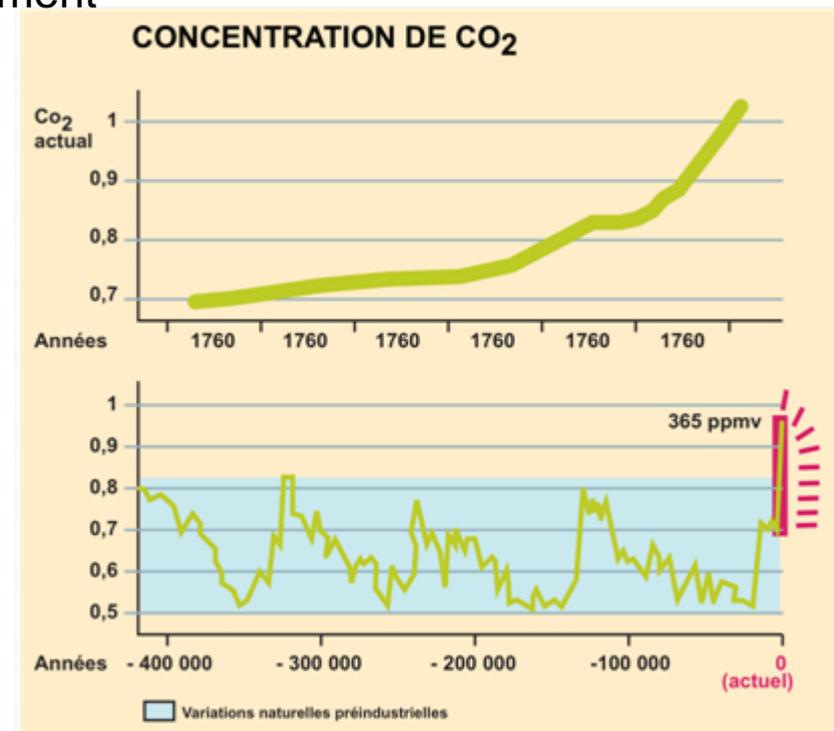
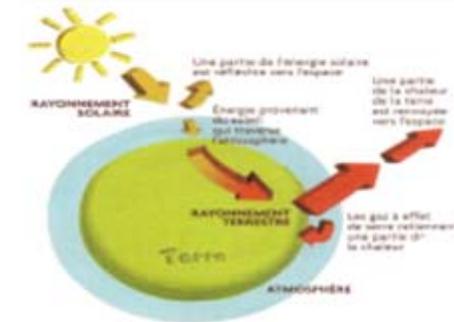
Les grandes données

- Sans l'effet de serre, la température moyenne au sol serait de -18°C au lieu de $+15^{\circ}\text{C}$
- En France, d'ici 2060, il est prévu une augmentation de 1 à 2°C des températures moyennes. 6°C seulement nous séparent de la dernière période glaciaire
- L'objectif de la Loi POPE est de diviser par 4 les rejets en CO_2 d'ici à 2050

Pour changer concrètement sur le terrain

- Des plans climat territoriaux
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de l'habitat
- L'utilisation accrue des énergies renouvelables
- La protection des zones humides

EFFET DE SERRE NATUREL



- **Sur les économies d'énergie**
- **Sur la production d'énergies renouvelables**
- **Sur l'urbanisme et les constructions**
- **Sur les transports**
- **Sur les modes de production agricole limitant les émissions de CH₄ et N₂O**
- **Sur la biodiversité**
- **Sur les déchets**
- **Sur l'information, la formation et l'implication de la population, des opérateurs et des professionnels**



4CC, 49 communes, 43 800 habitants

Un état des lieux de la production d'énergie du pays et de la consommation énergétique par type d'énergie

Une appréciation des potentialités du territoire

- pour améliorer l'efficacité des bâtiments communaux avec mise en place d'une comptabilité énergétique pour chaque bâtiment et propositions d'amélioration de l'isolation et des systèmes de chauffage
- pour choisir les types d'énergies renouvelables. Trois filières retenues :

Le bois-énergie **L'énergie solaire**
Les huiles végétales

Résultats

- réduire la demande d'énergie de 2% par an et atteindre 14,8% d'énergie consommée produite localement contre 2,3% aujourd'hui
- un plan d'actions et une organisation avec un comité de pilotage et une équipe de suivi et d'animation.

Objectif : réduire les émissions des GES

- en se donnant une politique Energie et Climat pour un territoire
- en élaborant un plan d'actions sur tous les domaines sur lesquels agir
- en mobilisant un grand nombre de partenaires

Moyen : un plan d'actions pour intervenir sur

- l'énergie consommée
- l'urbanisme et l'aménagement
- les transports
- l'agriculture, la gestion des forêts et des espaces verts
- la biodiversité
- les déchets

Modalités :

- un élu en charge de l'énergie
- un agent responsable « énergie et développement durable »
- l'appui d'organisations compétentes

Les grandes données

- Des réserves non renouvelables qui s'amenuisent
- Des besoins des pays "émergents" (Chine, Inde, ...) en très forte croissance
- Une facture énergétique "salée" pour la balance commerciale (37 milliards d'euros en 2006) et pour les consommateurs
- 80% du transports des marchandises est aujourd'hui assuré par la route contre moins de 40% en 1970
- 30% de la consommation d'énergie est le fait du secteur résidentiel

Pour changer concrètement sur le terrain

- Cultiver la sobriété énergétique
- Augmenter l'efficacité énergétique des équipements et de l'habitat
- Revoir fondamentalement la pratique des déplacements et leur organisation
- Utiliser davantage les énergies renouvelables (objectif de la France : 21% d'énergie renouvelable dans la consommation d'électricité en 2010)



commune de 234 habitants

Caractéristiques

- 29 lots semi collectifs disposés pour une exposition maximum au soleil et selon une forme urbaine plus compacte
- Espaces inconstructibles et décalage entre habitations pour éviter les zones d'ombre
- Chauffage collectif au bois avec réseau de chaleur
- Capteurs solaires et panneaux photovoltaïques
- Récupération des eaux pluviales
- Éclairage public solaire
- Clôtures végétales
- Câblages et réseaux souterrains
- Tuffeau, ardoises
- Dissociation cheminements piétonnier et automobile, et installations de placettes



commune de 234 habitants

Conditions de réalisation

- Remise en cause d'un projet complètement classique suivi d'un an de réflexion et de questionnement porté par le maire pour travailler le projet
- Groupe de travail avec élus, architecte conseil CAUE, bureaux d'études spécialisés, ADEME, PNR
- Élaboration d'un règlement spécifique avec contraintes pour futurs acquéreurs de lots
- Retour sur investissement de 5 à 7 ans pour le réseau de chaleur au bois
- Trois réunions conseils minimum avec chaque acquéreur
- Permis de construire validés par l'architecte puis par les services de la DDE



8CC, 102 communes, 45000 habitants

Pour des maisons respectueuses du paysage et de l'architecture, économes en énergie, adaptées aux modes de vie et à un coût raisonnable.

Une conviction : le paysage est une ressource de première importance pour le développement du pays

Une volonté : satisfaire les besoins des différents types de population et montrer qu'il est possible de faire autrement que de choisir une maison dans un catalogue

Une initiative : un appel à idées auprès des architectes de la région, à partir de deux sites réels où des projets de construction sont en cours

Appel à idées qui doit prendre en compte 5 aspects :

- Esthétique
- Sociétal
- Fonctionnel
- Économique
- Économie d'énergie

Les grandes données

- La collecte des déchets est devenue systématique
- Mais ... la quantité de déchets produits a doublé en 30 ans pour atteindre 360 kg par français en 2004
- L'objectif du Grenelle de l'Environnement : réduire les déchets ménagers de 5 kg par habitant et par an à l'horizon de 2012 !!



Pour changer concrètement sur le terrain

- Travailler sur la diminution des déchets à la source (sensibilisation des producteurs, des distributeurs et des consommateurs)
- Augmenter le tri sélectif
- Favoriser le compostage y compris en habitat collectif



24 communes, 8 200 habitants

Principe : asseoir une partie de la redevance sur le poids des déchets non triés pour réduire les quantités et faire des économies

Méthode : une redevance personnalisée qui comporte trois parts :

- Une part fixe correspondant au passage du camion (50% du montant)
- Une première part variable assise sur le nombre de levées
- Une deuxième part variable sur le poids, les poubelles sont munies d'une puce identifiant leur propriétaire

Gros travail d'explication auprès des élus et beaucoup de pédagogie auprès des citoyens sur leur comportement d'achats et de tri.

Montant de l'investissement : 270 000 euros

La CC a repris la gestion de la collecte en régie.

Les grandes données

- Pas de risques de pénurie globale en France car seul 1/4 des ressources annuelles est prélevé... mais les ressources en eau sont de plus en plus exploitées et on observe des ruptures saisonnières dans certaines régions
- 43% des prélèvements nets concernent l'agriculture, via l'irrigation, et 42% sont destinés à l'alimentation en eau potable
- Un 1/3 des réserves d'eau ne sont pas en bon état notamment du fait des pollutions diffuses issues de l'agriculture

Pour changer concrètement sur le terrain

- Veiller à la bonne qualité des réseaux de distribution
- Encourager les acteurs économiques et les habitants à développer des comportements économes
- Soutenir les initiatives de récupération des eaux de pluie
- Limiter les pollutions des cours d'eau et des nappes phréatiques



15 communes, 14 170 habitants

Un prix de l'eau en constante augmentation, un taux de nitrate de 70mg, des modes de gestion en fermage

Réalisation d'un audit avec un bureau d'études indépendant mettant en lumière un mode de gestion très opaque et totalement inflationniste

Une décision des élus des 15 communes de ne plus vouloir recourir au fermage et de transférer la compétence eau à la CC afin d'uniformiser le mode de gestion, gommer les disparités de tarifs, gérer en toute transparence, maîtriser les coûts et avoir recours à un seul opérateur uniquement pour l'exploitation, comme prestataire de service sous contrat

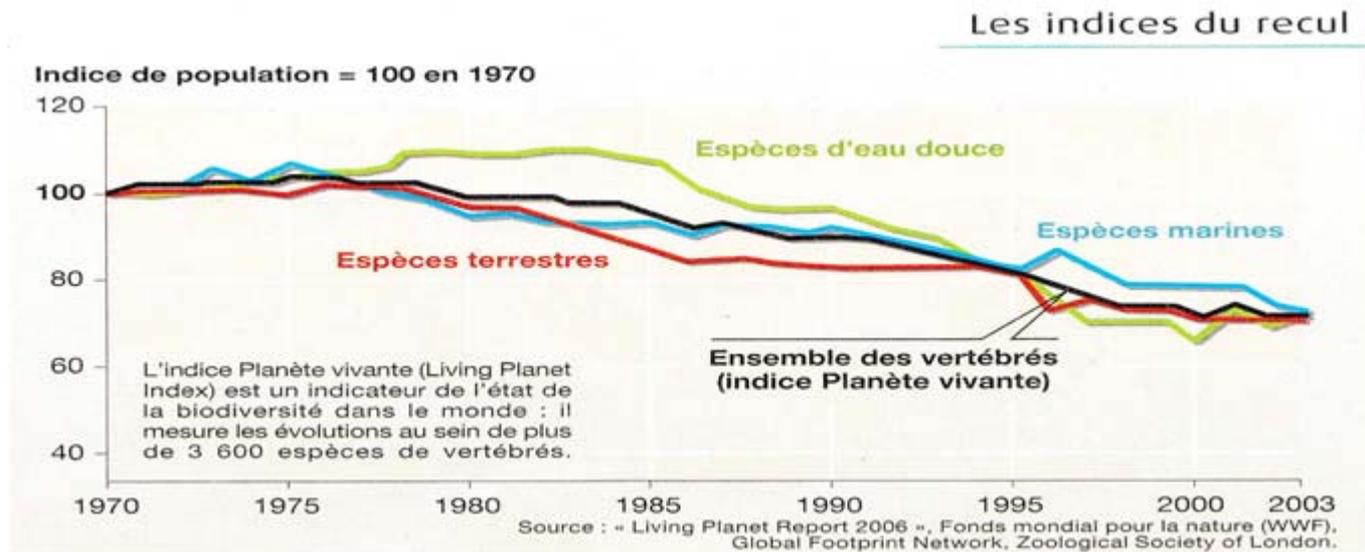
Une forte résistance aux embuches tendues par les sociétés d'affermage, aux résistances de l'administration et des présidents de syndicats, et une détermination sans faille

Un appui de l'autorité préfectorale dans les démarches de transfert de compétence et d'harmonisation des dates de sortie des contrats d'affermage

Un service des eaux propre à la CC en régie indirecte

Les grandes données

- La diversité du vivant est indispensable à notre survie
- Le rythme des extinctions est de **100 à 1 000** fois plus rapide que le rythme naturel



Pour changer concrètement sur le terrain

- Préserver les espaces naturels
- Organiser le maintien d'une trame verte et bleue
- Sensibiliser les habitants à la gestion de la nature ordinaire



15 communes, 73 900 habitants

Une zone économique de la CA Cap Atlantique qui préserve la biodiversité sur la presqu'île de Guérande

Extension d'un parc d'activités sur un périmètre qui englobe deux mares de grande valeur biologique et des espèces de batraciens dont le triton crêté

Choix de la CA de maintenir et pérenniser à l'intérieur de la zone l'écosystème de l'ensemble des fonctionnalités biologiques du site et ses relations avec le bocage périphérique

Appel à une expertise pointue

Surcoût tout à fait acceptable qui sera supporté par les entreprises via l'achat des parcelles

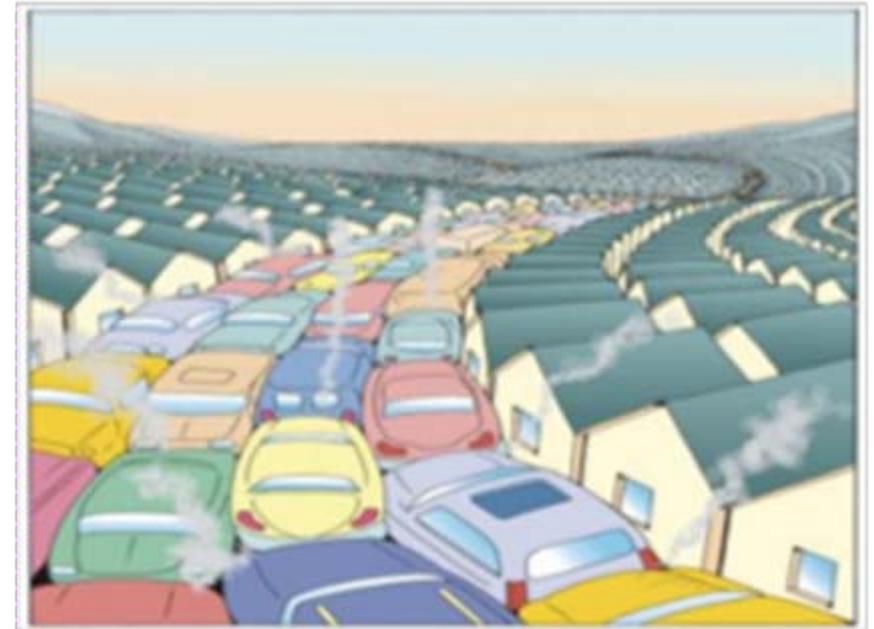
Accueilli très favorablement par les élus, et point de départ d'un changement culturel en matière d'aménagement

Les grandes données

- Le phénomène d'étalement urbain est la "bête noire" de l'environnement : production de CO₂, consommation d'énergie, consommation foncière, destruction de la biodiversité, banalisation des paysages, ...
- En France, on a doublé, dans les 50 dernières années, la surface foncière consacrée au développement urbain

Pour changer concrètement sur le terrain

- De nouvelles règles d'urbanisme avec des seuils de densité plus élevés
- Rénover les logements anciens
- Boucher les "dents creuses"
- Développer l'habitat intermédiaire





14 communes, 16 300 habitants

Enjeux : baisse du nb d'exploitations, augmentation de la taille des surfaces, atteinte au paysage de bocage, urbanisation croissante grignotant l'espace agricole

Dès 1997 concertation entre élus, agriculteurs, chambre d'agriculture et utilisateurs de l'espace agricole

Aboutissement en 2000 à un plan de gestion de l'espace rural sur 5 ans d'un montant de 600 000 euros autour de 4 axes de DD :

- Appui à l'agriculture locale
- Cohabitation agriculture et urbanisme, diagnostic agricole pré-PLU
- Sentier d'interprétation sur l'agriculture locale, marché paysan...
- Maintien du bocage et gestion forestière raisonnée

Les grandes données :

- Un rééquilibrage du développement entre pays développés et pays émergents
- Un nécessaire “assainissement” des comptes publics
- Un déséquilibre entre les besoins en services et les moyens financiers publics nécessaires pour les prendre en charge

Pour changer concrètement sur le terrain :

- Une plus grande implication des usagers dans les services dont ils sont les bénéficiaires
- Jouer la carte de la mutualisation des moyens



36 communes, 138 000 habitants

Objectif : rendre un avis circonstancié sur le sujet très controversé d'une usine d'incinération (140 000 habitants autour de St Briec)

- **Un comité de pilotage** qui détermine et valide les règles du débat public
- **Un panel de scrutateurs**, de 5 personnalités, pour garantir l'objectivité et la sérénité des débats
- **Un panel de citoyens** composé de 12 personnes tirées au sort « représentatives du territoire »
- **Travail en 6 mois** avec 3 WE de formation, rencontres avec des experts, visites d'expériences, 4 débats publics, des cahiers d'acteurs
- **A l'issue de ces 6 mois** le panel de citoyens a rendu public un cahier de préconisations
- **Résultat** : pas d'usine d'incinération, un plan de compostage individuel et un plan de réduction des déchets à la source.

Les grandes données

- Augmentation de la population mondiale : 9 milliards d'individus à l'horizon 2050
- Diminution prévisible des surfaces cultivables : artificialisation des sols liée à l'urbanisation, changements climatiques (sécheresse, tempêtes ...)
- Une nécessité : nourrir la population en quantité suffisante et au meilleur coût... sans détruire l'environnement
- Concurrence entre agriculture nourricière et production d'agro-carburants

Pour changer concrètement sur le terrain

- Préserver "jalousement" les surfaces agricoles notamment en zone périurbaine (ZAP, PAEN...)
- Orienter les aides vers l'agriculture biologique
- Organiser les filières sur le territoire
- Organiser les circuits courts reliant producteurs et consommateurs



33 communes, 28 300 habitants

Une entente entre commerce équitable et producteurs locaux appuyée par la chambre d'agriculture de Maine et Loire et par la CA d'Angers

Etude de faisabilité sur 3 ans sur hypothèse dès la 1^{ère} année de 500 clients et un panier moyen de 20,90 euros/semaine, soit un CA de 501 600 euros

Création de l'association Terre et Terroirs avec un emploi-tremplin

Création d'un city marché de 300m² avec un financement de 90 000 euros

Ouverture en septembre 2007 avec embauche de deux salariés

Après 8 mois d'ouverture, un CA de 6 500 euros en moyenne par semaine avec 75% des ventes en produits frais locaux

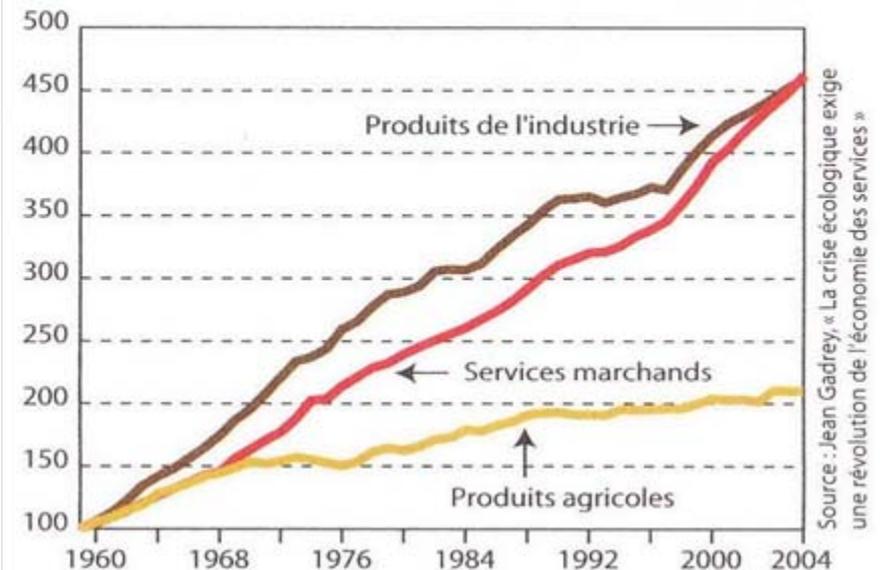
Les grandes données

- Une économie financière plus de 50 fois supérieure à l'économie réelle
- Un modèle de consommation et de croissance insoutenable : épuisement des ressources non renouvelables, déchets, CO₂
- Les déchets vont valoir de l'or

Pour changer concrètement sur le terrain

- Accompagnement de la reterritorialisation des économies
- Consommation accrue des produits locaux, recherche des clientèles de proximité, circuits courts
- Accompagnement des entreprises vers des consommations plus sobres en énergie, en eau, en matière première, en espace
- Encouragement du recyclage

Evolution de la consommation finale des ménages en volume, base 100 en 1959





13 CC, 146 communes, 78 000 habitants

Territoire qui vit essentiellement du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, d'où un bassin soumis à des pics d'activités saisonnières et des tensions sur le marché du travail

Des emplois aux conditions précaires, négligeant la main d'œuvre locale

Objectifs et actions de cet espace saisonnier :

- Mettre en relation les offres avec la demande locale
- Un numéro vert, un site internet et 2 forums d'emploi par an
- Un comité de pilotage avec les acteurs professionnels
- Une charte de l'emploi saisonnier pour les employeurs et les salariés, et un guide de l'emploi saisonnier en Périgord noir
- Aides aux candidats

Les grandes données

- Augmentation sensible des écarts de richesse entre les populations y compris à l'intérieur des pays développés
- Un pronostic de disparition des classes moyennes
- Un risque d'appauvrissement lié aux changements de pratiques d'habitat ou au poids du budget transports

Pour changer concrètement sur le terrain

- Une attention accrue aux personnes en difficulté économique et/ou sociale
- L'accompagnement des mutations sociales nécessaires pour répondre aux enjeux du développement durable et à leurs conséquences économiques



commune de 36115 habitants

Pour rompre avec la logique d'assistance

Un partenariat fort entre CCAS, Caisse d'allocations familiales, Conseil Général regroupés au sein de l'association gestionnaire de l'épicerie sociale, l'Epi

Accès réservé aux habitants de la commune qui ne bénéficient d'aucune ressource ou de très faibles ressources

Accès limité dans le temps avec évaluation régulière des situations des bénéficiaires.

Les bénéficiaires règlent 10% du montant des achats. Large gamme de produits : alimentation de base, surgelés, entretien, produits pour bébés, hygiène

L'épicerie est ouverte deux demi-journées par semaine avec la présence de deux conseillères en économie sociale et familiale au côté de bénévoles.

Forte fréquentation

Lieu d'échange et d'écoute, assurant un accompagnement, lieu convivial avec café, jeux pour enfants, et organisation d'animations sur des thèmes de la vie quotidienne



15 communes, 20 000 habitants

La CC met en place un groupe de réflexion comprenant élus, associations, établissements scolaires, professionnels de la santé et du social.

Création d'un groupe de rencontres, le GERME, animé par des bénévoles avec dans chaque commune :

- un veilleur qui repère les personnes en difficulté, les contacte et les oriente,
- des pauses cafés et des moments de rencontres autour d'activités de jardinage, de cuisine ou de spectacle

Le groupe de veilleurs se rencontre régulièrement pour faire le point sur les situations rencontrées avec l'aide d'un psychologue et d'un sociologue

Les grandes données :

- Plus d'une personne sur trois aura plus de 60 ans en 2050
- Une nouvelle tranche de seniors (80-100 ans) à prendre en charge,
- Une tranche plus jeune (60-80 ans) qui devra rester autonome le plus possible

Pour changer concrètement sur le terrain :

- Accompagner le vieillissement de la population en soutenant la mise en œuvre de services adaptés
- Développer les démarches intergénérationnelles
- Prévoir des lieux d'accueil pour les personnes âgées dépendantes



12 communes, 17 200 habitants

Un lieu acquis et aménagé par la CC pour accueillir des personnes de plus de 60 ans atteintes de cette maladie

La gestion est prise en charge par le centre hospitalier avec une équipe soignante spécialisée composé d'une infirmière en gériatrie, d'aides soignantes, et d'une psychologue, d'une ergothérapeute et d'une animatrice qui accompagnent les malades et les familles

Accueil à la journée de 10 personnes/jour selon une fréquence de passage arrêtée par l'hôpital en lien avec les familles sur des périodes d'un mois.
Le tarif est de 38 euros par jour, repas compris

Sont proposés des ateliers d'activités centrés sur les gestes de la vie quotidienne et des ateliers thérapeutiques, et pour les familles un espace d'écoute, de parole et de partage avec d'autres familles

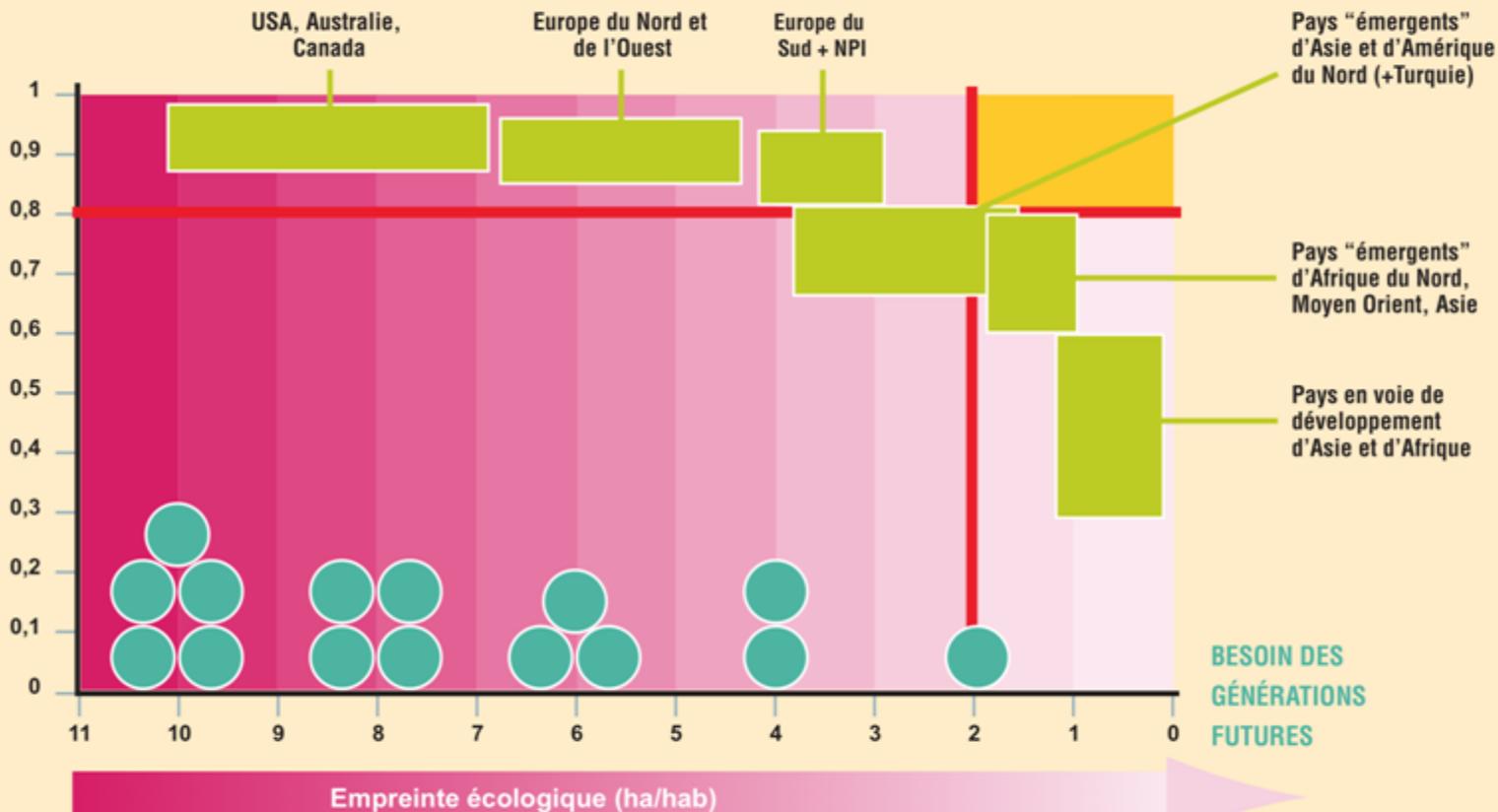
Acquisition et travaux d'aménagement : 422 000 euros autofinancés à 30% par la CC

Opération qui s'inscrit dans une politique de services aux personnes âgées

COMBIEN DE PLANÈTES UTILISÉES?

BESOIN DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES

Indicateur de développement humain



BESOIN DES GÉNÉRATIONS FUTURES

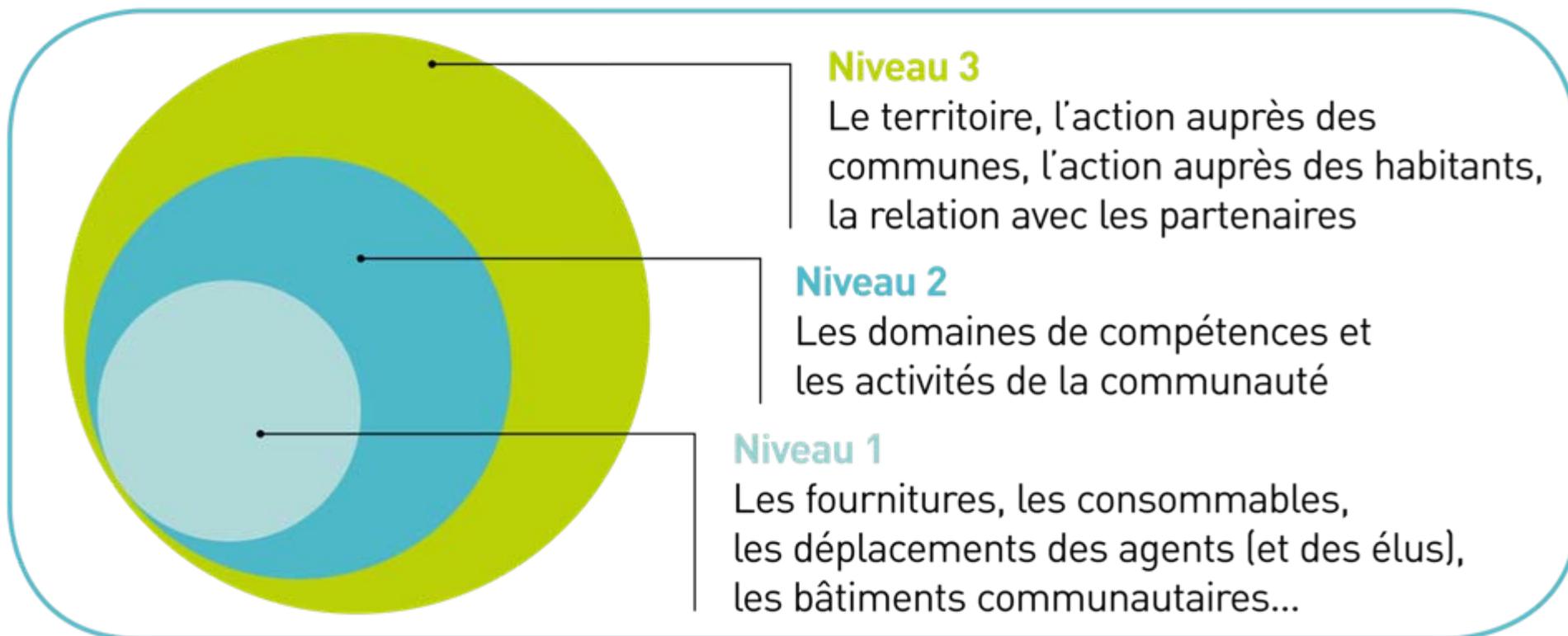
● Nombre de planètes utilisées par les pays

Entre le 1er janvier et le 27 septembre 2011 l'humanité a consommé les ressources que la nature peut produire en un an

Les besoins de l'humanité ont commencé à excéder les capacités productives de la terre en 1986. En 1996, le jour du dépassement était en novembre

L'unité de mesure de l'empreinte écologique d'un individu, d'une ville, d'un territoire, ou d'un pays est l'hectare global, c'est-à-dire les surfaces biologiquement productives pour construire villes et infrastructures, pour fournir les ressources agricoles, aquatiques et forestières que nous consommons, et pour absorber les déchets que nous produisons

L'habitant des Emirats Arabes Unis ou des Etats-Unis a une empreinte écologique de 9,5 ha global, celui de la France de 5,2 ha, celui de la Somalie, du Bangladesh, de l'Afghanistan moins de 0,5 ha





Clé 1 : PROJET CONCRET

Partir d'un projet concret, avec un pilotage participatif pour « amorcer la pompe »

Exemple : ensemble sportif pour habitants et touristes



Clé 2 : UNE à DEUX COMPÉTENCES

Traiter l'ensemble d'une compétence avec pilotage ouvert, analyses, recherche d'exemples, projets...

Exemple : distribution et gestion de l'eau, ou voirie intercommunale...



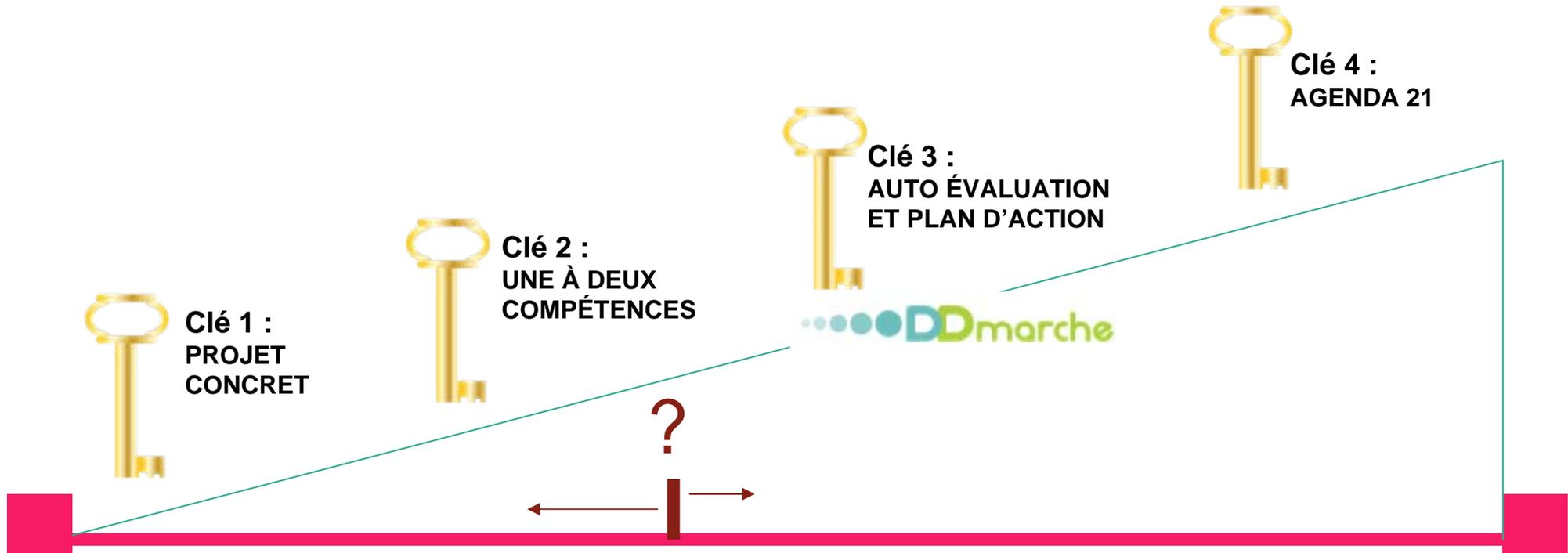
Clé 3 : AUTOEVALUATION ET PLAN D'ACTION

Réaliser une auto-évaluation courte avec un groupe d'élus et d'acteurs, et bâtir un plan d'action



Clé 4 : AGENDA 21

Se lancer dans la démarche Agenda 21 avec diagnostic complet et projet de territoire Agenda 21 sur 2 ans au moins. Prévoir l'animation et les financements pour passer aux actes.



À DÉTERMINER SELON :

PERCEPTION DES ENJEUX, VOLONTÉS, NIVEAU DE PORTAGE,
MOYENS D'ANIMATION,
RESSOURCES, TEMPS, PARTENARIATS, ...



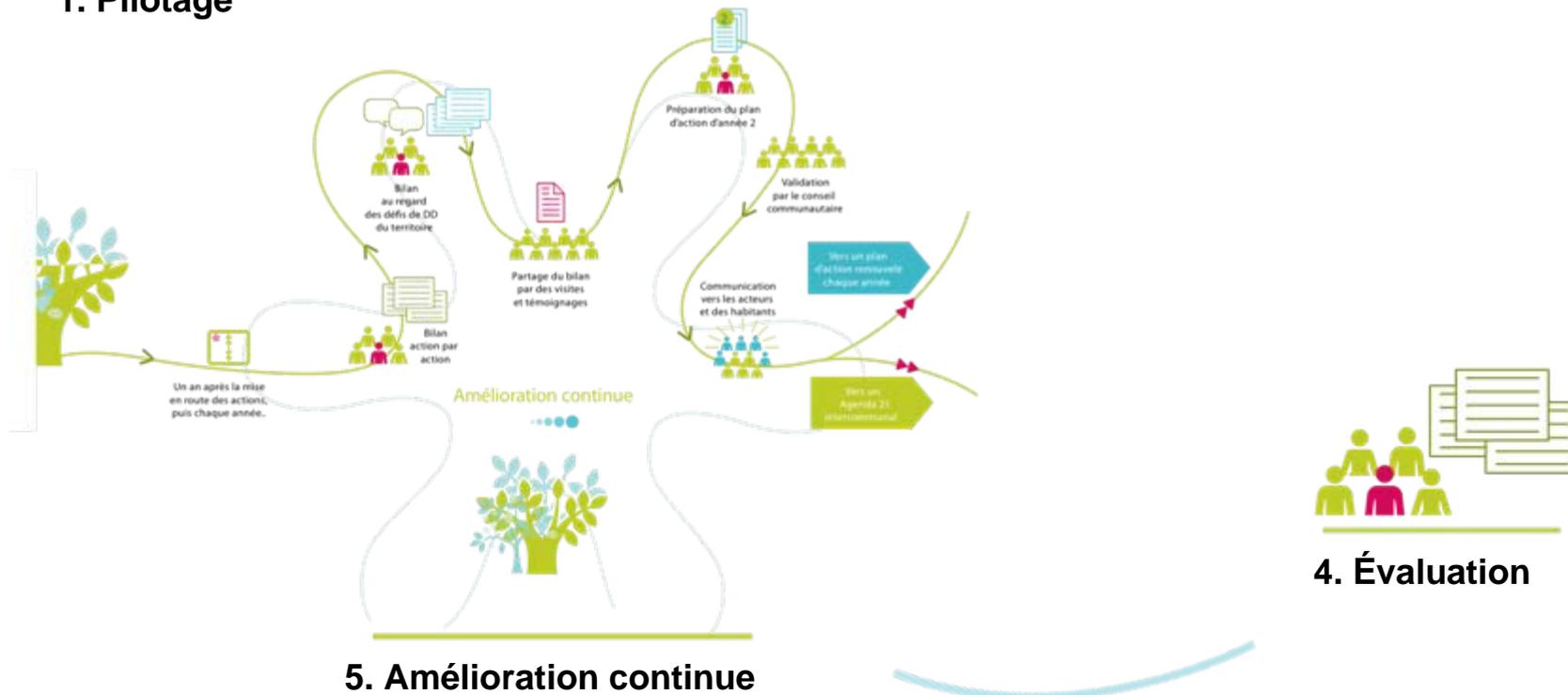
1. Pilotage



2. Transversalité



3. Participation



Pilotage



Il faut distinguer les « maîtrises d'ouvrage » des démarches prises en charge par les élus, et leurs « maîtrises d'œuvre » qui peuvent être confiées à des groupes de pilotage dont la composition est adaptée. Un ou plusieurs élus et techniciens peuvent coordonner.

Transversalité



C'est bien souvent au sein du groupe de pilotage ouvert à la société civile et organisé « en mode projet » que se réalisent les indispensables rencontres et échanges. C'est également entre les commissions et entre les techniciens.

Participation



Elle permet d'enrichir la démarche et de faciliter sa mise en œuvre. La démarche doit susciter l'adhésion, elle doit souvent provoquer des changements de comportements. Plusieurs types de participation sont possibles en commençant par la consultation des usagers et les groupes action...

Amélioration continue

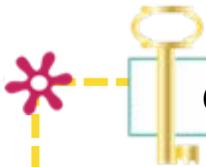
En principe la démarche se conçoit de manière progressive. On peut aussi l'envisager comme une démarche qualité en entreprise, avec des points réguliers générant des ajustements, améliorations et des nouvelles actions.



Évaluation



On évalue pour mieux piloter et pour progresser. On peut mesurer des résultats atteints sur des actions et sur des objectifs et selon les moyens engagés ; on peut également évaluer des impacts sur le territoire, des changements de comportement... Adapter l'évaluation à la démarche et la réaliser de manière participative



Clé 1

4 communes, 1 705 habitants

Construction d'un équipement sportif intégrant les principes de développement durable et répondant aux besoins des habitants et acteurs du territoire

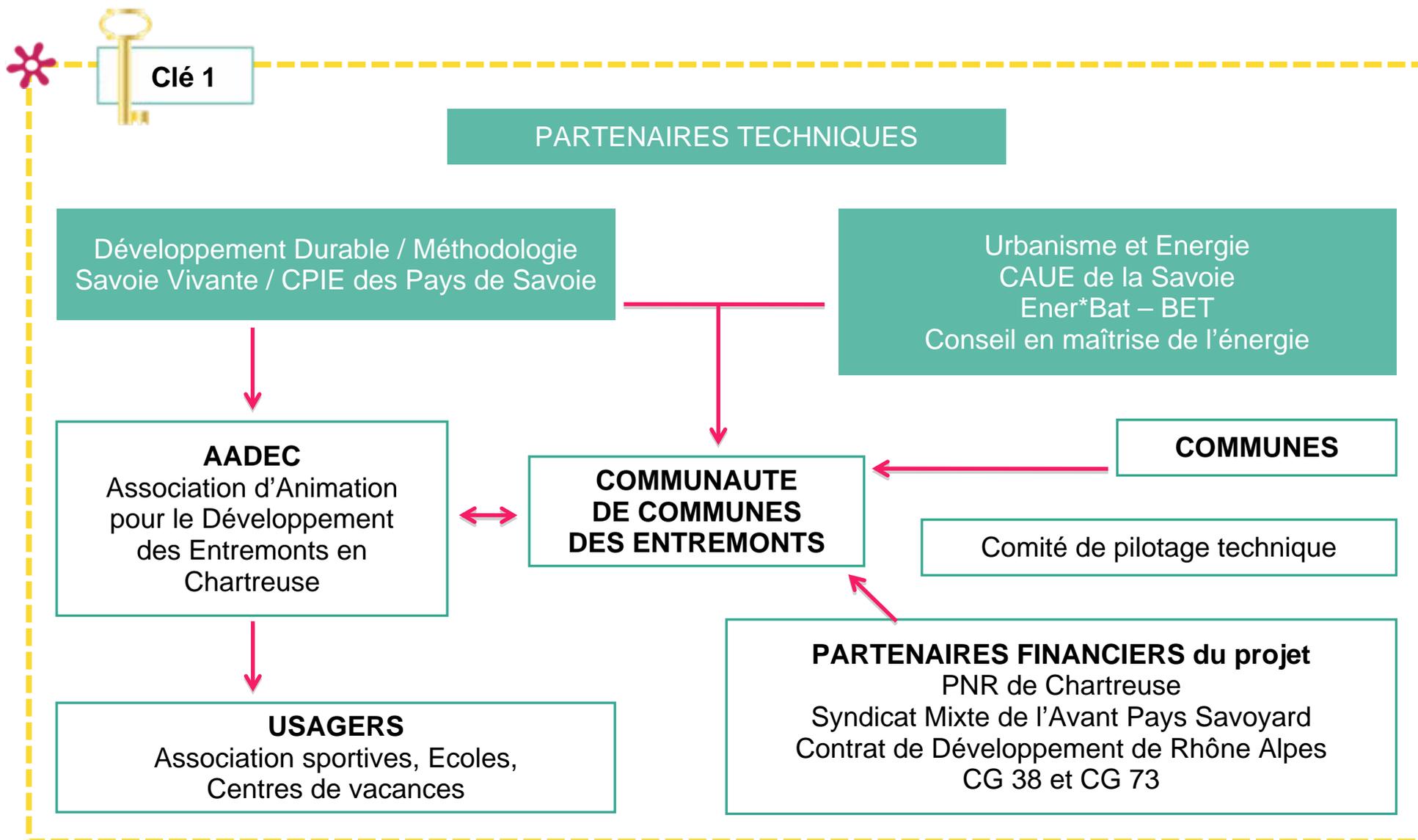
Préoccupation environnementale : conception architecturale bioclimatique, matériaux écologiques, économie des fluides, gestion des déplacements...

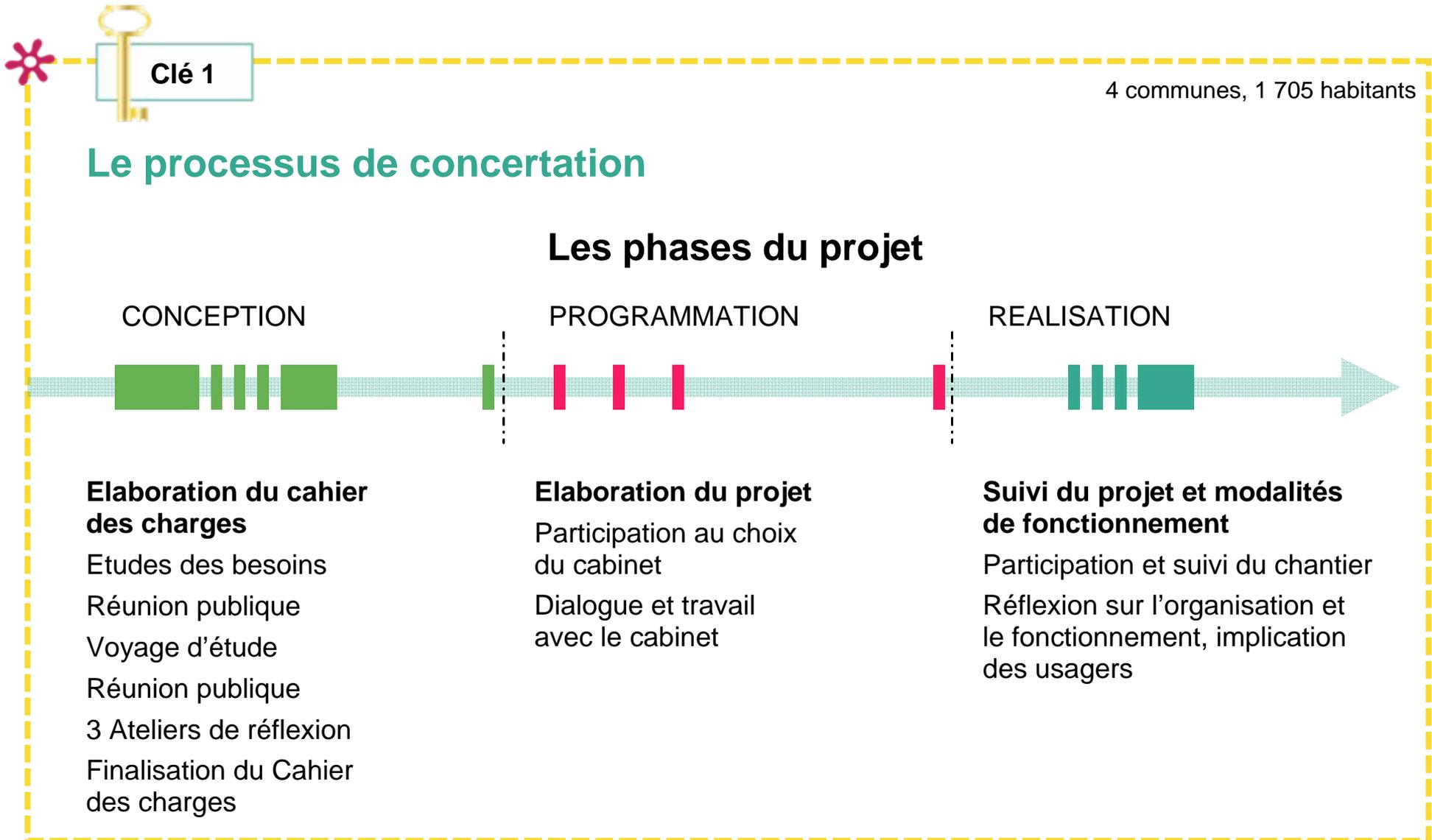
Préoccupation économique : cohérence avec les filières de production locales, complémentarité d'usage loisirs/tourisme, économies d'investissement et de fonctionnement en réponse aux moyens limités de la communauté

Préoccupation sociale : projet partagé et répondant aux besoins, associant les élus et les utilisateurs (associations, écoles, centres de vacances..), implication des usagers dans le fonctionnement ultérieur de l'équipement.

Le site AVANT PROJET



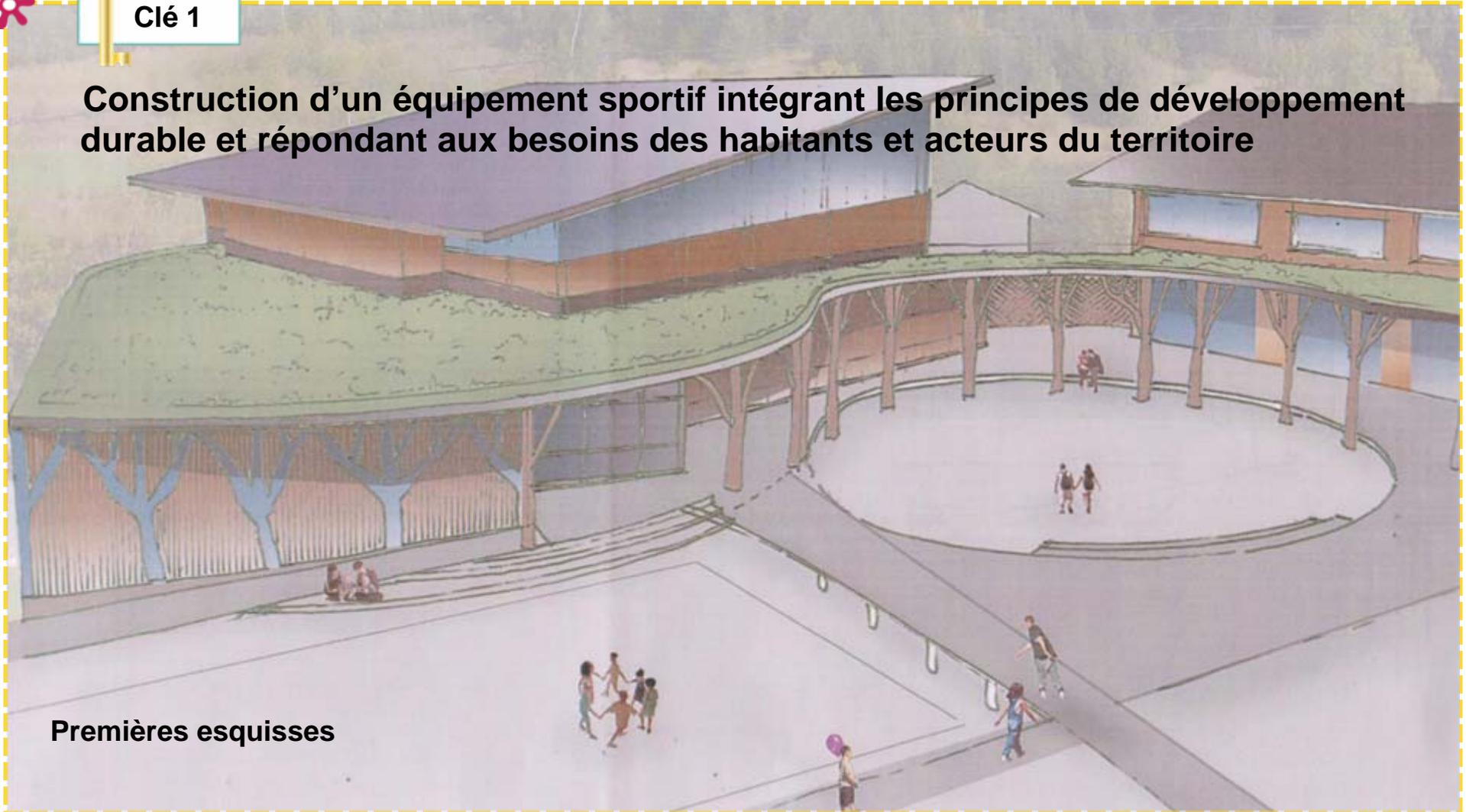




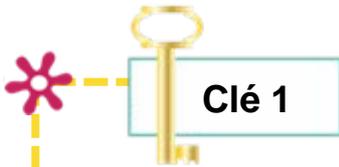


Clé 1

Construction d'un équipement sportif intégrant les principes de développement durable et répondant aux besoins des habitants et acteurs du territoire

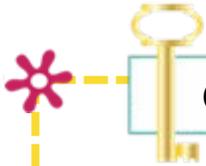


Premières esquisses



Éléments de méthode

- Partir d'un **projet clairement identifié** susceptible de constituer un exemple en matière de développement durable
- Associer les usagers à la définition des besoins et des priorités, et aux décisions en intégrant leurs représentants au sein d'un **comité de pilotage**
- Définir ensemble les **principaux points de développement durable à privilégier** (énergie, matériaux, consommation en eau, déchets et rejets, déplacements pour l'accès, ...)
- Veiller à **intégrer au mieux l'équipement dans son territoire** (emprise foncière, continuité urbaine, utilisation des ressources locales, recours aux savoir-faire, ...)
- Rechercher des **modes de fonctionnement économes impliquant les utilisateurs**
- **Valoriser l'initiative** pour continuer sur d'autres projets concrets ou pour engager une démarche plus globale



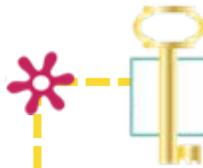
Clé 2

2 communes, 6 300 habitants

**CC COMTRY (Le Trait-Yainville) dans le PNR des Boucles de la Seine Normande (fusionnée depuis 2010 avec l'agglo de Rouen).
La démarche de Gestion environnementale de la zone du Malaquis.**

Jeudi 9 février 2006, la ville du Trait, en partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, a signé avec 26 entreprises de la Zone d'activité du Malaquis une charte environnementale. Il s'agit d'un véritable passeport pour l'environnement qui engage mutuellement la ville et les entreprises pour s'orienter vers une gestion durable et concertée de la zone, pour 5 ans. Cette démarche a pu être initiée grâce au partenariat de l'Europe, la DIREN, l'Agence de l'Eau et l'ADEME





Clé 2

La démarche de Gestion environnementale de la zone du Malaquis

Méthode :

- Déclenchement avec délibération et lettre aux entreprises
- Diagnostic partagé sur la zone et pré diagnostics dans les entreprises
- Plan d'action avec actions du gestionnaire, actions des entreprises, ingénierie financière
- Évaluation et amélioration continue
- Évolution vers label ISO 14001





Clé 3

Étape 2

Choix des défis DD du territoire

Étape 3

Autoévaluation

Étape 4

Construction du plan d'action

Étape 5

Mise en route

Étape 1

Préparation

Les 6 étapes

DDmarche

Étape 6

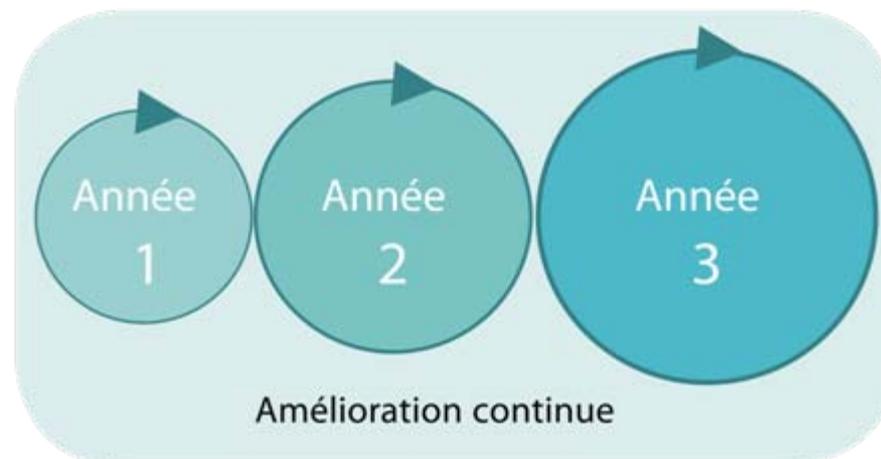
Amélioration continue





Objectifs :

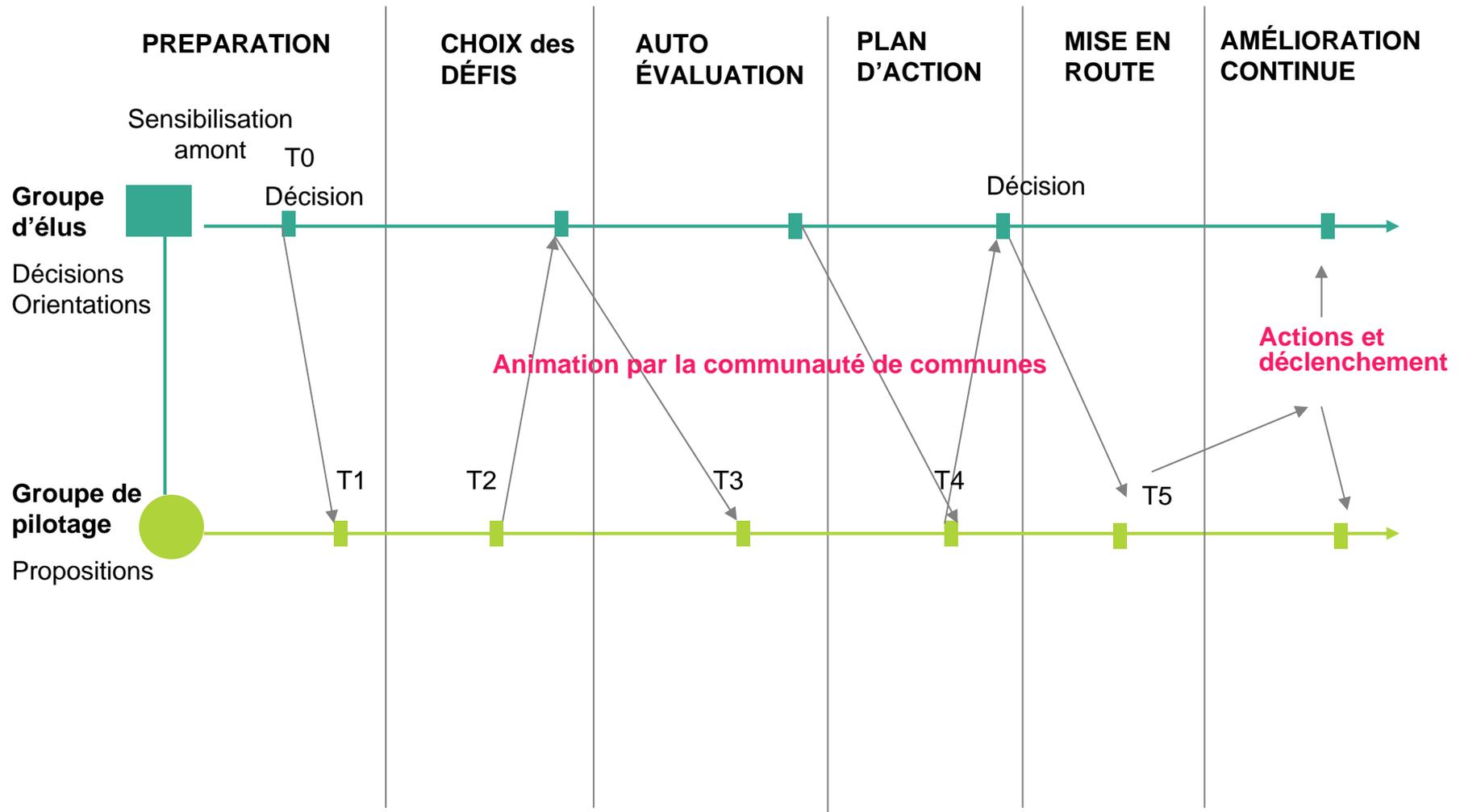
- Amorçage d'une **démarche de développement durable communautaire**, concernant les champs de compétences et d'action de la **communauté de communes**
- Élaboration d'un premier **plan d'action rapidement opérationnel**, puis organisation d'un processus d'amélioration continue





Méthode :

- Recherche et accord sur des **défis développement durable spécifiques au territoire**
- Appui sur ce que la communauté de commune fait déjà et sur les **réalisations existantes** en matière de développement durable.
- **Auto évaluation développement durable** communautaire privilégiant le dialogue et la compréhension mutuelle.
- **Appui à l'organisation** pour une mise en œuvre rapide et appui à l'évaluation.
- Méthode souple, appropriée localement et **adaptée par chaque communauté.**





Clé 3

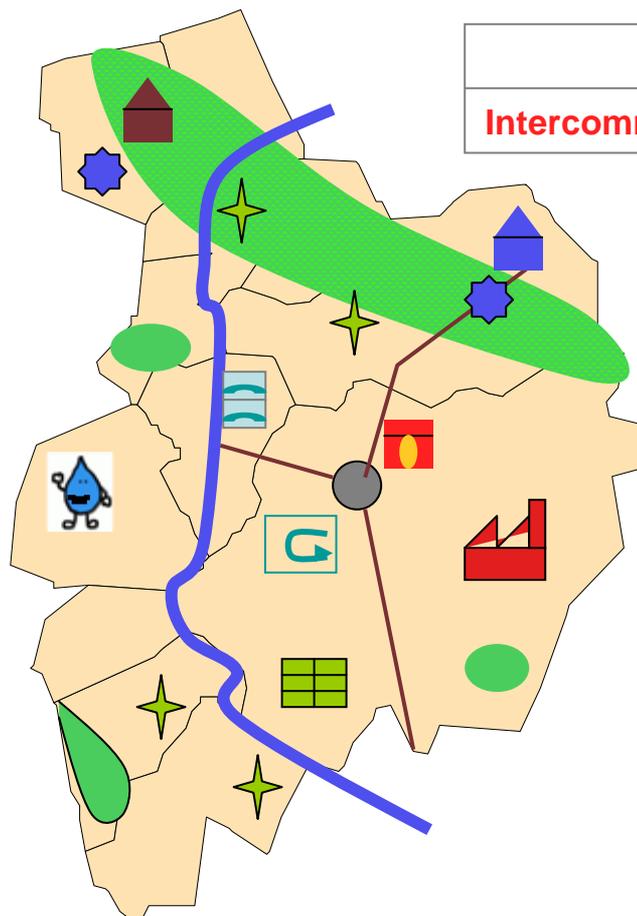
Exemple de carte des bonnes pratiques de développement durable

Equipements :

- Station d'épuration à macrophytes
- Déchetterie recyclerie
- Chaudière bois et réseau de chaleur
- Base de loisir de la tille
- Écosite de la borie

Espaces :

- Gestion forêt des 3 monts
- Espaces naturels
- Programme rivière
- Réseau de sentiers (partout)
- Route des 3 monts et voie douce



Couleurs des réalisations :		
Intercommunal	Communal	Privé

Démarches et projets

- AMAP 5 producteurs
- Démarche paysage
- Démarche paysage de la ZA du plateau
- Projet jardin partagé
- Economie eau



Le territoire de Thau



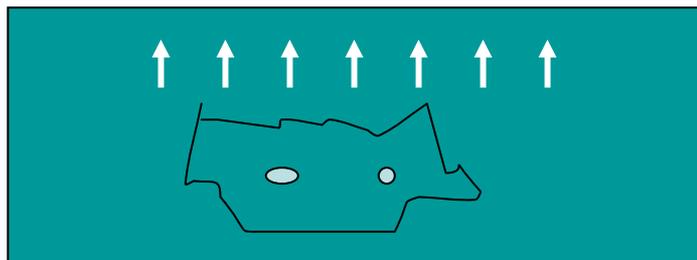
Actions / bonnes pratiques

- | | |
|--|--|
| 1. La gestion des déchets
(containers enterrés / achat d'une machine à compost) | 8. Pistes cyclables : cœur de ville Frontignan |
| 2. Les Déchetteries | 9. Eco quartier (exemple des Pielles) |
| 3. Réaménagement du lido de Sète à Marseillan | 10. Brigades vertes (exemple CCNBT) |
| 4. Logement social type Plagette Sète | 11. Epicerie sociale |
| 5. STEP | 12. ZAE |
| 6. JAM : Jardin Antique Méditerranéen | 13. Assainissement : Gigan, Poussan, Bouzigues |
| 7. Fermes photovoltaïques | 14. Pistes cyclables (CG34 et communes) |
| | 15. Protection des espaces naturels |
| | 16. Dynamiser le commerce |



Clé 3

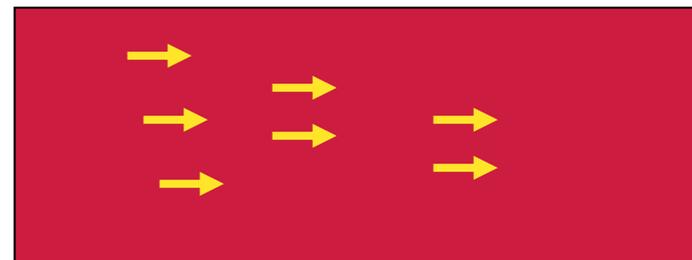
À partir des défis vécus et observés par les membres du groupe de pilotage



Et d'une comparaison avec les 9 défis du cadre national

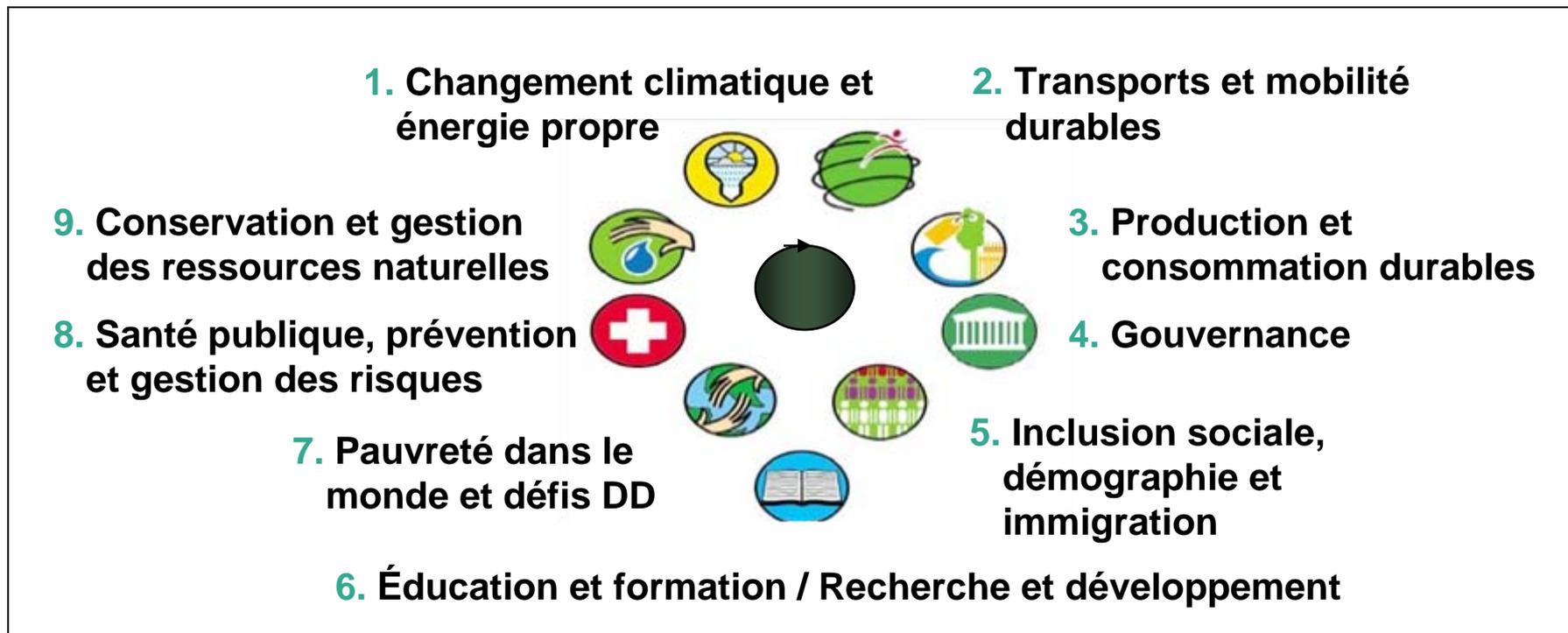


Définition concertée de 3 à 10 défis de développement durable du territoire





Clé 3



Quel enrichissement pour les défis vécus et observés localement ?
Quelle signification locale ?



Clé 3

Exemple de grille en 10 points, définie par un groupe de travail DD

1. La lutte contre la banalisation des paysages
2. Le maintien des agriculteurs et du foncier agricole
3. La valorisation économique du cadre de vie et de nature
4. La solidarité et l'équité envers les populations et générations les plus démunies
5. L'amélioration de la participation citoyenne et communale
6. La performance énergétique des bâtiments privés et publics
7. La préservation de la biodiversité sur tout le territoire
8. Créer des alternatives à la voiture individuelle
9. La dynamique sociale et intergénérationnelle
10. Mieux Produire et mieux Acheter



Clé 3

14 communes, 7 000 habitants

Les défis DD :

1. **Renforcer l'éco-citoyenneté**, le **lien entre les habitants** et leur **implication** dans le territoire (sensibilisation, formation, valorisation des bonnes pratiques, ...)
2. **Favoriser une économie locale** et durable et notamment **les circuits courts** (agriculture, forêt, énergie, artisanat, industrie, tourisme, activités tertiaires)
3. **Promouvoir les économies d'énergie** et **les énergies renouvelables**
4. **Répondre aux besoins de déplacement** des habitants en diminuant l'usage de la voiture individuelle
5. **Prendre en compte le vieillissement de la population** (maintien à domicile, solidarités de voisinage, transport, extension maison de retraite)
6. **Economiser le foncier** (maintien du potentiel agricole, maîtrise de l'urbanisme)
7. **Préserver les ressources naturelles et paysagères** et **mieux gérer les espaces verts** (pelouses, bords de route, cimetières, ...)



Clé 3

Compétences
intercommunales

Actions ou fonctions
prioritaires

5 à 10 domaines de compétences ou d'actions
pour le développement durable

1...**Urbanisme** : PADD communautaire, instruction permis

2...**Économie** : ZA communautaires

3...**Voirie** : Entretien, + pistes vélo

4...**Action sociale** : CIAS, MAPAD, réseau santé

5...**Habitat locatif** : réserves foncière, construction, gestion

6...**Achats responsables** communautaire et communaux

7...**Eau et assainissement non collectif**

8...**Petite enfance et enfance** : crèche, RAM, écoles

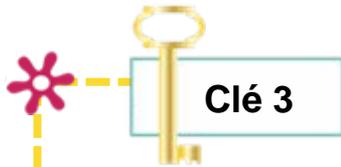
Clé 3

LES DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES OU D'ACTIONS	Maîtriser et économiser l'énergie	Maîtriser les déplacements et adapter les moyens de transport et de circulation	Production agricole durable	Réduction et valorisation des déchets	Préserver la qualité et maîtriser la consommation d'eau	S'adapter au changement climatique (améliorer la connaissance du risque)	Maintenir et développer le système de santé	Maintenir et préserver la diversité du territoire
Aménagement du territoire (documents prévisionnels, aménagement numérique)								
Développement économique et touristique (zones d'activités, équipements touristiques)								
Gestion des déchets								
Protection de l'environnement et mise en valeur du cadre de vie (entretien espaces naturels)								
Assainissement non collectif								
Logement (OPAH, réhabilitation logements locatifs)								
Actions sociales et culturelles (aides associations, petite enfance, transports...)								

La légende suivante permet de remplir très rapidement le tableau

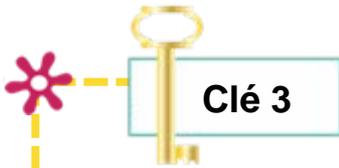
- Contribution négative
- Pas de contribution ou non significative
- Légère contribution
- Contribution partielle
- Bonne contribution



22 communes, 102 000 habitants

COMPÉTENCES	LES 5 DÉFIS DD DE L'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE - VAL DE SAMBRE				
	Sobriété énergétique	Ressources naturelles et paysagères	Empreinte écologique des transports	Bâtiments écologiques	DD dans les pratiques
Développement économique (parc d'activités)	●	Intégration des ouvrages ●	●	Construction en cours ●	Démarche PALME ●
Développement économique (tourisme)	●	●	Développement vélo route ●	Rénovation HQE ●	Communication Sensibilisation ●
Aménagement de l'espace (ZAC, écoquartier)	●	●	PDE, PDU ●	●	●
Équilibre social de l'habitat (PLH)	●	●	●	●	Sensibilisation ●
Assainissement (eaux usées et pluviales)	●	●	●	●	●
Assainissement (cours d'eau)	●	●	●	●	●
Fonctionnement interne	●	NA	●	●	Déchets ●

● Bonne contribution
 ● Contribution à améliorer
 ● Pas de contribution
 NA Non applicable



17 communes, 5 300 habitants

GRILLE D'AUTOÉVALUATION	DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE					
DOMAINES DE COMPÉTENCES OU D' ACTIONS	Lien social et solidarité	Développement de l'accueil des jeunes	Réduction de la pollution de l'eau	Rationalisation des déchets	Développer la zone industrielle	Mieux communiquer
Petite enfance et enfance, adolescence						
Personnes âgées						
Collecte des déchets						
Environnement et gestion des ruisseaux						
Développement économique						
Tourisme						

La légende suivante permet de remplir très rapidement le tableau

- Contribution négative
- Pas de contribution ou non significative
- Légère contribution
- Contribution partielle
- Bonne contribution



Clé 3

Et d'exemples existants
sur le territoire et
ailleurs



Exploration des actions

Actions à poursuivre	
Actions à améliorer	
Nouvelles actions	



À partir du choix
des cibles

Puis tri et sélection

Et proposition du plan
d'actions au conseil
communautaire

GRILLE D'AUTOÉVALUATION		DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE					
DOMAINES DE COMPÉTENCES OU D' ACTIONS		Lien social et solidarité	Développement de l'accueil des jeunes	Réduction de la pollution de l'eau	Rationalisation des déchets	Développer la zone industrielle	Mieux communiquer
Petite enfance et enfance, adolescence							
Personnes âgées							
Collecte des déchets							
Environnement et gestion des nuisances							
Développement économique							
Tourisme							

La légende suivante permet de remplir très rapidement le tableau

Contribution négative
 Pas de contribution ou non significative
 Légère contribution
 Contribution partielle
 Bonne contribution

 **Clé 3**

Cibles	Actions à engager dès cette année	Actions inscrites pour les années suivantes
<p>Cible 1 MAITRISE DES MODES DE DEPLACEMENT ET DEVELOPPEMENT DE LA CIRCULATION « DOUCE »</p>	<p>Elaboration d'un schéma cantonal de circulation douce</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le transport en commun pour le personnel des entreprises des zones industrielles et artisanales (covoiturage) • Améliorer la circulation et le stationnement sur l'estran
<p>Cible 2 REDUCTION DES COUTS ENERGETIQUES DES COLLECTIVITES ET DU PUBLIC</p>	<p>Mettre en place une action avec l'Agence Manche énergie et promouvoir, auprès des communes, les démarches d'optimisation des éclairages publics et de réhabilitation des équipements publics, pour une meilleure performance énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les bâtiments communautaires d'équipements de production d'énergie renouvelable • Favoriser la mise en place d'une chaudière bois sur le canton de Lessay
<p>Cible 3 REDUCTION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR LES COLLECTIVITES</p>	<p>Faire le diagnostic des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires et promouvoir la formation du personnel dans les collectivités</p>	
<p>Cible 4 VALORISATION DES DÉCHETS VERTS ET MARAÎCHERS</p>	<p>Réaliser le diagnostic du gisement des déchets maraîchers et des déchets verts des professionnels Améliorer la gestion des déchets verts des particuliers par la sensibilisation au compostage et la fourniture de composteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la mise en œuvre d'un amendement agricole à partir notamment des déchets verts et maraîchers

Actions : s'assurer que chacune des actions se déclenche effectivement

➔ Élu et techniciens référents pour chaque action

Groupe de pilotage : réfléchir à l'évolution de son rôle

➔ Intégration dans le fonctionnement communautaire



en commissions ou groupes actions

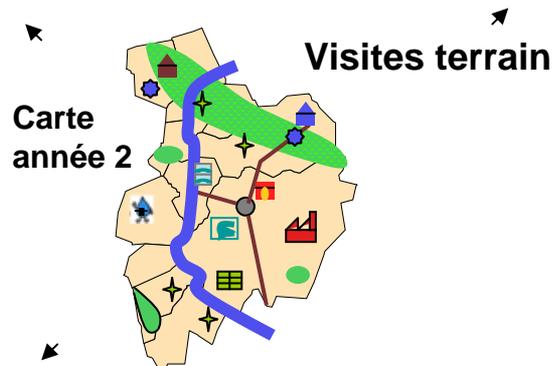
en groupe de pilotage

1- Bilan par actions (efficacité, efficience)

2- Auto évaluation année 2

* EXEMPLE DE BILAN D'AUTOÉVALUATION EN ANNÉE 2

compléments :



Evaluation d'ensemble du Plan d'Actions :
Pertinence, impacts, pilotage, méthode...

3- Ajustements

Proposition d'ajustements actions et méthodes

Proposition du nouveau plan d'actions

Concertation : groupes actions, partenaires...

Forum ?
Réunion publique ?

4- Communication

4 - Validation auprès des élus



Définition

L'agenda 21 communautaire n'est pas seulement un programme d'action : c'est un **projet de territoire**, inscrit dans la durée, **périodiquement renouvelé** et dont la finalité est d'aboutir à des processus de décision permettant d'examiner tous les projets sous l'angle du développement durable.

- Il concerne **toutes les familles d'acteurs** du territoire et il mobilise les habitants
- Il est **animé par la communauté de communes**, sous la responsabilité des élus
- **Le pilotage de l'agenda 21 intègre une instance participative**. Elle propose des priorités, elle suit l'ensemble des actions, elle évalue, elle mobilise des acteurs et habitants
- Il est soutenu a minima par un **agent coordinateur** qui peut mobiliser d'autres techniciens, de la communauté de communes, des communes et des partenaires
- Il donne lieu à un **bilan annuel** et à une **communication grand public**



Méthode

L'agenda 21 **est construit de manière participative**. La démarche de construction permet de sensibiliser, de mobiliser et d'apprendre ensemble.

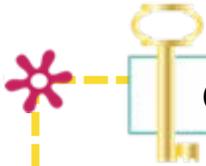
Il faut compter au moins **2 ans** pour réaliser un agenda 21 « projet de territoire » :

- Avec **sensibilisation préalable** et délibération(s) pour le lancement
- Avec un **diagnostic** très participatif (groupes, ateliers...)
- Avec un temps long « **d'élaboration stratégique** » sur 6 mois à 1 an
- Avec un **plan d'actions** constitué de fiches action précises
- Avec **des temps de communication** et de participation ouverts au grand public
- Avec la construction **d'une méthode d'évaluation** simple et participative



Conditions de réussite

- **Un portage fort** du président et du bureau communautaire
- **Un mandat clair** du conseil communautaire, régulièrement informé.
- **Des maires associés** au projet de territoire et mobilisés pour l'appliquer dans les communes.
- **Des moyens d'animation locaux** dès la construction et surtout opérationnels pour la mise en œuvre : chargé de mission, cellule technique, réseaux...
- **Un fonctionnement participatif** nouveau, soutenu par les élus.
- La définition d'un **plan d'action réaliste** que les instances participatives pourront suivre effectivement.
- La **relance régulière** après bilan, encouragée par les élus.
- **L'articulation** avec les autres territoires et démarches de projet (SCOT, Pays, outils départementaux, contrats régionaux...).
- **La transparence** en matière de bilan et de communication grand public.



Clé 4

14 communes, 16 300 habitants

Enjeux de départ :

Développement de l'urbanisation, Menaces sur l'agriculture et sur l'environnement, forts besoins en services et en solidarité.

Une méthode : 2 ans pour produire l'Agenda 21

Sensibilisation amont : 2 mois

Diagnostic : 4 mois

Concertation à partir du diagnostic : 3 mois

1^{er} Forum Grand public

Élaboration stratégique : 8 mois

2^{ème} Forum Grand public

Concertation et finalisation : 5 mois

3^{ème} Forum Grand public

Mise au point de l'évaluation : 2 mois

Une organisation Agenda 21 pérennisée

Un Comité local Agenda 21 composé d'élus, d'acteurs locaux et habitants fixe les priorités et pilote l'agenda 21

Une cellule technique est en appui coordonnée par une Chargée de Mission Agenda 21

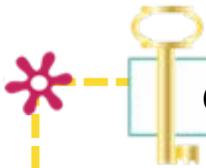
4 ateliers thématiques sur les orientations

1 atelier communication Agenda 21

Un forum grand public annuel avec thème

Invitations de non élus dans **des groupes action**

Clé 4		
Orientations 2003	Fiches actions	Réalisé fin 2007
Maîtriser l'organisation spatiale du territoire	11	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures de maîtrise foncière en cours. • Pédibus, covoiturage, • Soutien création d'activités, • Programme de soutien agricole : transmissions, agrotourisme, marchés nocturnes, haies, abords de fermes, soutien agriculture durable. <p>Actions poursuivies. Projet Ferme de Sougey agricole, pédagogique, touristique, culturelle et patrimoniale.</p>
Définir une stratégie globale en matière d'éducation des publics jeunes	2	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre multi accueil petite enfance HQE • Animateur jeunesse : Il accompagne les jeunes dans leur projets et anime un point écoute au collège qui a réalisé par ailleurs un agenda 21 dans la foulée. <p>Actions en cours et poursuivies.</p>
Mettre en œuvre les principes d'équité sociale et de solidarité locale et internationale	2	<ul style="list-style-type: none"> • Un agent de développement social étudie les besoins et coordonne les acteurs, notamment les centres sociaux des communes. • CLIC personnes âgées, <p>Point relais emploi et logements d'urgence en projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien de l'association « Coopération Solidarité Internationale » projets en Roumanie et au Sénégal - Programme d'achats éthiques en projet.
Faire du territoire un exemple de performance environnementale	12	<ul style="list-style-type: none"> • SPANC, pour l'assainissement, • Tri des déchets avec ambassadeur, composteurs individuels... • Conseil en énergie partagé pour les collectivités, Sensibilisation énergie habitants, • Formation des agents des collectivités (alternatives phytosanitaires, plan désherbage) • Achats publics durables avec cellule technique constituée, • Guide de l'eau, animations scolaires... <p>Actions poursuivies. En projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations sur fleurissement et aménagement,, • Information sur les produits ménagers et leurs impacts.



Clé 4

Enseignements après 2 ans de montage et 5 ans de réalisations

- Il faut bien 2 ans pour construire un bon Agenda 21
- Démarche participative exigeante.
- Portage politique fort indispensable, repris après les élections de 2008
- L'Agenda 21 doit donner lieu à la mise en place d'un fonctionnement participatif avec de nouvelles instances suivant toutes les actions agenda 21
- Moyens en animation indispensables
- Modification progressive des habitudes et des méthodes de travail
- Déclinaisons obligatoires en matière d'achats et de formation dans les collectivités
- Rythme de réalisation dépendant des capacités de suivi des groupes participatifs et des capacités de programmation des collectivités
- Nombreux partenariats et réseaux intéressants sur tous les plans
- Evaluation participative positive à réaliser avant les temps forts annuels
- L'Agenda 21 est une démarche qui s'alimente et qui ne s'arrête jamais



Juin 2012

Référence : E157

www.mairieconseils.net
01.58.50.75.75



UNION NATIONALE

Union nationale des CPIE
26 rue Beaubourg 75003 Paris
Tél. 01 44 61 75 35
contact@uncpie.org
www.cpie.fr



Mairie-conseils
72 avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13



DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU